

Théâtre et spectacles



SOMMAIRE

THÉÂTRES NATIONAUX

ACTIVITÉ

	2004/2005				2005/2006				Unités
	Représentations	Entrées			Représentations	Entrées			
		Totales	Payantes	Gratuites		Totales	Payantes	Gratuites	
Total	1 491	606 990	517 871	89 119	1 438	618 037	535 571	82 466	
Comédie-Française*	334	224 038	210 196	13 842	379	246 277	234 119	12 158	
Théâtre national de Chaillot	414	169 933	138 623	31 310	372	146 443	116 489	29 954	
Théâtre national de la Colline	310	85 668	59 296	26 372	286	89 428	66 662	22 766	
Théâtre national de l'Odéon	232	72 802	61 341	11 461	207	80 163	69 976	10 187	
Théâtre national de Strasbourg	201	54 549	48 415	6 134	194	55 726	48 325	7 401	

* Salle Richelieu uniquement, non compris l'activité du théâtre du Vieux-Colombier et du Studio-théâtre.

Source : MCC/DMDTS/DEPS

Non compris les tournées : en 2004/2005, Comédie-Française 23 987 spectateurs, TNS 17 983 spectateurs ; en 2005/2006, Comédie-Française 86 représentations et 49 045 spectateurs, TNS 46 représentations et 12 178 spectateurs. Tous spectacles.

PERSONNEL PERMANENT

2004	Unités				
	Total	Artistique	Technique	Administratif	École
Total	861	87	438	322	14
Comédie-Française	398	69	205	124	-
Théâtre national de Chaillot	137	-	76	59	2
Théâtre national. de la Colline	100	4	40	56	-
Théâtre national de l'Odéon	120	7	65	48	-
Théâtre national de Strasbourg	106	7	52	35	12

Équivalents temps plein, troupe comprise.

Source : MCC/DMDTS/DEPS

Comédie-Française : salle Richelieu (non compris le personnel du théâtre du Vieux-Colombier – 20 équivalents temps plein – et du Studio-théâtre – 11,5 équivalents temps plein).

THÉÂTRES NATIONAUX

SUBVENTIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

	Millions d'euros												
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total	46,0	48,4	49,1	49,1	50,9	52,1	54,4	57,4	57,9	60,1	61,4	62,6	64,5
Comédie-Française	18,1	18,8	19,1	19,1	19,6	20,0	20,8	21,3	21,7	22,5	22,9	23,4	23,9
Théâtre national de Chaillot	8,8	9,2	9,3	9,3	9,3	9,6	10,1	11,3	11,6	11,9	12,0	12,2	12,4
Théâtre national de la Colline	5,4	5,7	5,7	5,7	6,1	6,4	6,9	7,3	7,4	7,8	8,0	8,2	8,5
Théâtre national de l'Odéon	7,7	7,8	7,9	7,9	8,3	8,3	8,7	9,2	8,9	9,3	9,7	9,9	11,2
Théâtre national de Strasbourg	6,1	6,9	7,0	7,0	7,7	7,7	7,9	8,2	8,3	8,6	8,8	8,9	8,5

Subventions de fonctionnement.

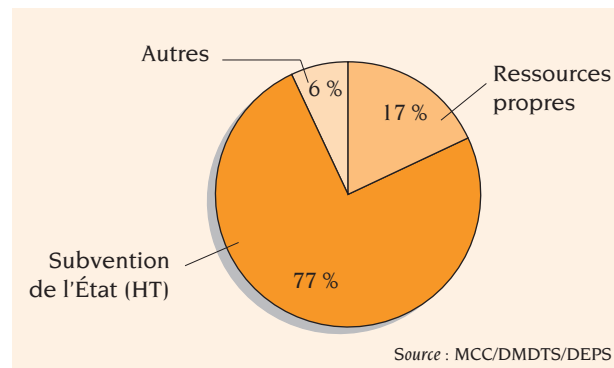
Pour la Comédie-Française, hors Caisse de retraite.

Pour le Théâtre national de Strasbourg, y compris la subvention de fonctionnement de l'école.

Source : MCC/DAG/DEPS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2004

78 MILLIONS D'EUROS



Source : MCC/DMDTS/DEPS

CENTRES DRAMATIQUES NATIONAUX ET RÉGIONAUX

ACTIVITÉ

	2002/2003				2003/2004				2004/2005			
	Total	Au siège	En tournée	Inter CDN	Total	Au siège	En tournée	Inter CDN	Total	Au siège	En tournée	Inter CDN
Créations (<i>unités</i>)	154	///	///	///	145	///	///	///	141	///	///	///
Représentations tous spectacles (<i>unités</i>)	7 626	4 945	3 232	551	7 075	5 022	2 373	320	7 926	5 420	2 844	338
Entrées payantes tous spectacles (<i>milliers</i>)	1 448	967	606	125	1 370	997	452	79	1 461	1 028	530	97
Établissements concernés (<i>unités</i>)	40	39	36	///	39	38	34	///	38	37	34	///

À partir de la saison 2000/2001 les Centres dramatiques pour l'enfance et la jeunesse deviennent soit des CDN,

Source : MCC/DMDTS/DEPS

soit des « Établissements de production jeune public ». Inter-CDN : présence d'un centre dramatique dans un autre centre dramatique (doublons).

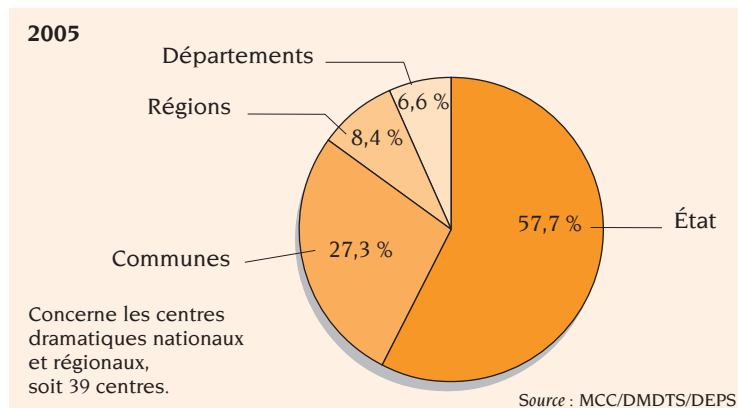
SUBVENTIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

	<i>Millions d'euros</i>							
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Total	44,4	44,3	45,7	46,6	48,1	47,1	48,2	48,2
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
Total	49,9	52,2	53,4	54,4	55,2	57,3	56,5	

Subventions de fonctionnement TTC.

Source : MCC/DMDTS/DEPS

Les centres dramatiques nationaux sont des établissements de création et de diffusion théâtrale mis en place à l'initiative de l'État. Un contrat de décentralisation de trois ans lie son directeur, le plus souvent un metteur en scène, avec l'État.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
98 MILLIONS D'EUROS (TTC)

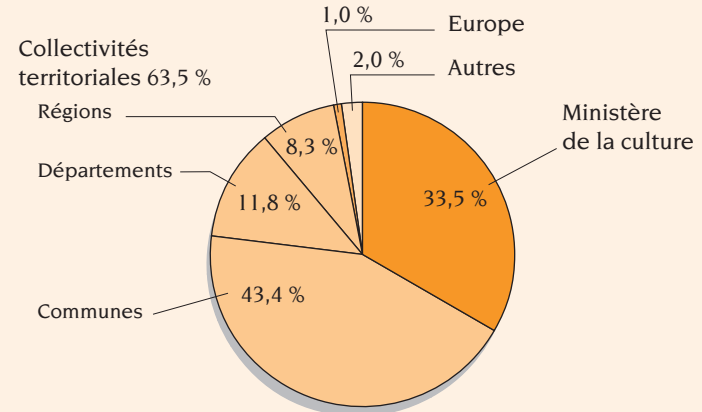
SCÈNES NATIONALES

2004/2005	Unités
Spectacles payants	
Nombre*	3 010
Représentations	7 555
Entrées totales	2 041 638
Entrées payantes	1 830 703
<i>dont</i> entrées en sorties scolaires	351 395
Entrées gratuites	229 104
Spectacles gratuits	
Nombre	295
Représentations gratuites	770
Entrées	287 047
Établissements concernés	69

* Nombre supérieur au nombre réel de spectacles (titres) différents diffusés (un même spectacle peut être programmé dans plusieurs scènes nationales).
 Source : MCC/DMDTS/DEPS

SUBVENTIONS PUBLIQUES (TTC) 154,6 MILLIONS D'EUROS

2005



Concerne 69 scènes nationales.

Source : MCC/DMDTS/DEPS

AIDES AUX COMPAGNIES DRAMATIQUES INDÉPENDANTES

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Compagnies aidées (unités)	599	643	592	632	643	633
Aides à la production	321	369	327	350	344	333
Aides annuelles	28	9	1	-	-	-
Compagnies conventionnées	250	265	264	282	299	300
Montant (millions d'euros)	21,0	21,2	22,4	24,1	26,9	28,1

Aides attribuées aux compagnies dramatiques pour leurs activités de création et de production par les Directions régionales des affaires culturelles du Ministère de la culture et de la communication après avis de commissions régionales d'experts.

Source : MCC/DMDTS/DEPS

COMPAGNIES AIDÉES PAR RÉGION

2005	Unités		Milliers d'euros		Unités	Milliers d'euros	
	Nombre	Montant des aides	Nombre	Montant des aides		Nombre	Montant des aides
Total	633	28 107,9					
Alsace	21	623,3	Lorraine	9	505,9		
Aquitaine	22	634,5	Midi-Pyrénées	32	878,0		
Auvergne	12	534,3	Nord – Pas-de-Calais	34	980,8		
Bourgogne	24	1 012,0	Basse-Normandie	16	598,4		
Bretagne	21	847,0	Haute-Normandie	15	491,0		
Centre	19	692,6	Pays de la Loire	25	1 222,9		
Champagne-Ardenne	9	261,0	Picardie	10	265,0		
Franche-Comté	11	631,2	Poitou-Charentes	17	807,3		
Île-de-France	187	9 509,9	Provence-Alpes-Côte d'Azur	41	2 289,9		
Languedoc-Roussillon	30	1 073,0	Rhône-Alpes	48	3 052,8		
Limousin	10	468,4	DOM	20	728,7		

Source : MCC/DMDTS/DEPS

THÉÂTRES PRIVÉS DE PARIS

ACTIVITÉ

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Représentations (<i>unités</i>)	11 109	10 068	11 773	11 202	11 033	10 745	11 323	11 332	11 629	12 113	14 445	15 169	15 598
Entrées payantes (<i>milliers d'unités</i>)	2 773	2 536	2 434	2 337	2 222	2 385	2 394	2 770	2 914	3 130	3 020	2 845	2 935
Recettes (<i>millions d'euros</i>)	68,8	68,2	65,4	64,1	59,6	64,9	65,0	75,1	81,4	92,1	85,4	80,5	85,3

Concerne uniquement les spectacles du répertoire protégé de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Source : SACD/DEPS

Concerne l'activité des théâtres privés soumis à la taxe parafiscale au taux de 3,5 % au profit de l'Association pour le soutien au théâtre privé, soit 48 théâtres en 2004 et 46 en 2005.

En 2005, ces théâtres représentent 38 % des représentations et 55 % des spectateurs payants de l'activité théâtre mesurée par la SACD à Paris.

À partir de 2002, les recettes sont celles des représentations données dans l'année (auparavant les recettes correspondaient aux encaissements réalisés dans l'année).

BUDGET DE L'ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DU THÉÂTRE PRIVÉ

Recettes			Dépenses	Millions d'euros
	2005 réalisé	2006 prévisionnel		2006 prévisionnel
Total	19,88	18,57	Total	18,57
Subvention de l'État	3,32	3,32	Fonctionnement	1,14
Subvention de la ville de Paris	3,60	3,60	Aide à l'exploitation	7,11
Autres subventions	0,27	0,26	Aide à la création	1,75
Taxe fiscale	5,08	4,46	Aide à la reprise des salles	2,00
Cotisation volontaire, aide à l'équipement	4,30	4,00	Aide à l'équipement	4,36
Autres ressources	3,85	2,93	Section tourneurs	0,52
			Fonds d'intervention	0,30
			Intérêt général	1,37
			Amortissements	0,02

Le Fonds de soutien au théâtre privé, association loi 1901, gère les ressources provenant du produit de la taxe fiscale sur les spectacles ainsi que les subventions allouées par le Ministère de la culture et de la communication, la ville de Paris, la SACD et l'ADAMI.

Source : MINEFI/MCC/DEPS

AIDES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION À LA CRÉATION DRAMATIQUE

COMMANDES THÉÂTRALES

	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre	22	15	-	25	10
Montant (milliers d'euros)	134	92	-	157	57

Source : MCC/DMDTS/DEPS

AIDES AU MONTAGE D'UN TEXTE,
À LA 1^{re} REPRISE, D'ENCOURAGEMENT

	2001	2002	2003	2004	2005
Dossiers présentés	500	553	553	535	526
Aides attribuées	76	88	89	79	89
Montant (milliers d'euros)	918	902	778	711	699

Source : MCC/DMDTS/DEPS

Non compris les aides forfaitaires auteurs, traducteurs
(67 aides pour 201 000 euros en 2005).

PUBLIC DU THÉÂTRE

2005

Sur 100 personnes de 15 ans et plus, ont été au moins une fois au cours des 12 derniers mois au théâtre ou café-théâtre

Total	16
15-29 ans	17
30-39 ans	14
40-49 ans	16
50-59 ans	21
60-69 ans	17
70-79 ans	12
80 ans ou plus	4
Hommes	14
Femmes	18

Source : INSEE/DEPS

2005

Sur 100 personnes de 15 ans et plus, ont été au théâtre ou café-théâtre au cours des 12 derniers mois :

	Aucune fois	Une ou deux fois	Plus de deux fois
Total	84	10	6
Agriculteurs exploitants	90	7	3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	81	11	8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	65	20	15
Professions intermédiaires	76	14	10
Employés	88	8	4
Ouvriers (y compris agricoles)	94	4	2
Retraités	86	9	5
Autres inactifs	85	9	6
France métropolitaine			

Source : INSEE/DEPS

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données sur les **fréquentations des théâtres nationaux, des centres dramatiques nationaux et des scènes nationales** sont les résultats d'enquêtes annuelles menées par la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles du Ministère de la culture et de la communication. Les autres données sur ces établissements sont des données administratives.

Depuis 1999, une rénovation de la procédure d'aides **aux compagnies dramatiques** attribuées par les Directions régionales des affaires culturelles, après avis de commissions régionales d'experts, a été mise en place :

- aide aux compagnies conventionnées : cette aide est attri-

buée aux compagnies les plus expérimentées, reconnues comme des équipes de référence nationale et internationale par une démarche artistique de grande qualité. Ces compagnies sont liées à l'État par une convention d'objectifs de 3 ans ;

- aide à la production : cette aide est attribuée pour permettre la concrétisation d'un projet de création ;
- aide annuelle : cette aide, existante avant 1999, est remplacée progressivement par les deux autres types d'aide.

Les résultats de l'activité des **théâtres privés de Paris** sont établis par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques à partir des perceptions des droits d'auteur dus par ces théâtres. La fréquentation concerne donc les seuls spectacles du répertoire protégé par la SACD.

Le Ministère de la culture et de la communication (DMDTS) peut attribuer des aides destinées à

encourager l'écriture théâtrale sous forme de **commandes aux auteurs** ; la proposition de commande doit émaner d'une structure subventionnée par le Ministère. D'autres **aides à la création d'œuvres dramatiques** peuvent être accordées par le Ministère après avis de la Commission nationale consultative d'aide à la création d'œuvres dramatiques. Le Centre national du livre (CNL) et la Fondation Beaumarchais peuvent également attribuer des aides à la création théâtrale.

Les données sur la **fréquentation des spectacles de théâtre** proviennent du dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV) de l'INSEE. Elle concerne les personnes de 15 ans et plus.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) – www.insee.fr

Ministère de la culture et de la communication, Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles

*(MCC/DMDTS/DEPS) – www.culture.gouv.fr/culture/dmdts
Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (MINEFI) – www.minefi.gouv.fr
Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) – www.sacd.fr*

RÉFÉRENCES

- *Analyse du fonctionnement et de l'activité des scènes nationales en 2005*, Ministère de la culture et de la communication, Direction de la musique, du théâtre et des spectacles, Michèle Durand, Sandrine Sartori, octobre 2006.
- *Cartographie nationale du spectacle vivant en 2004*, Ministère de la culture et de la communication, Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles – Observatoire des politiques du spectacle vivant, avril 2006.
- *Projet de loi de finances pour 2007, effort financier de l'État dans le domaine culturel*, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2006.